

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1490>



Les dérapages des prix Nobel

- Tribunes -



Date de mise en ligne : mercredi 1er août 2018

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Une idée exprimée dans le Journal du Dimanche du 24 Juin par Jean Tirole, professeur au MIT et partisan déterminé d'Emmanuel Macron mérite d'être décryptée.

Elle est vertigineuse.

Jean Tirole répond à la question : " Que pensez vous du plafonnement des indemnités prud'homales ?" :

Réponse : " Du bien. Le droit français a donné au juge prud'homal le droit d'appréciation sur les licenciements. C'est une mission impossible qui aboutit à des décisions aléatoires et souvent économiquement non fondées. Un juge, même intègre et compétent, n'a pas l'information nécessaire pour se substituer au dirigeant d'entreprise afin de juger de la légitimité des licenciements économiques."

Monsieur Tirole sait, je l'espère, que les juges ont le droit de déterminer lequel des conjoints est responsable d'un divorce, combien de temps il faut priver de liberté un homme ou une femme qui a commis un délit, qui est propriétaire d'un immeuble ou d'un terrain. Il est fondé à dire si un testament est valable, et même, dans certain cas, si un malade doit survivre. En revanche, il ne saurait se substituer au dirigeant d'entreprise.

Il est parfaitement clair que l'idée qui sous-tend cette affirmation est que l'économie est chose trop sérieuse pour être soumise à la Loi et à ceux qui l'appliquent. Telle est bien d'ailleurs la signification réelle des deux "Lois travail" d'Emmanuel Macron, Je dis bien des deux puisque la Loi qu'on a fait endosser à Mme El Khomry a été conçue par le Ministre de l'économie de l'époque.

Puisque ces gens nous répètent que l'économie est aujourd'hui l'essentiel de la politique, combien de temps faudra-t-il pour qu'ils nous disent : " Le droit Français a donné au citoyen le droit d'élire ceux qui dirigeront le pays, c'est une mission impossible qui aboutit à des décisions aléatoires et souvent économiquement non fondées" ?

Post Scriptum d'André Bellon

Je me demande, sans aucune partialité et comme je l'avais déjà fait (voir <https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article714>), pourquoi les mathématiciens médiatiques sont parfois si stupides, et surtout si irrationnels.